



COMMUNIQUÉ

Le 11 mai, le matériau bois célébré pour une deuxième année d'affilée en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec!

Rouyn-Noranda, le 27 avril 2011- Le 11 mai prochain, pour une deuxième année, sera célébré le matériau bois au Québec. Portée et coordonnée par la Coalition BOIS Québec, cette **Journée du matériau bois** dédiée à la valorisation des différents usages du matériau bois en construction et en rénovation sera le prétexte pour de nombreux acteurs partout au Québec de mettre de l'avant leurs initiatives locales, régionales et nationales.

Par cette journée, la Coalition BOIS Québec souhaite promouvoir auprès des Québécois l'utilisation du bois comme un moyen d'atteindre les cibles que le Québec s'est fixées en matière de réduction de gaz à effet de serre et une façon concrète de stimuler l'économie du Québec. La Coalition veut également accroître le sentiment de fierté chez les Québécois à utiliser une ressource renouvelable, recyclable, réutilisable et locale et ainsi contribuer directement à bonifier l'économie du Québec.

Rappelons que le bois est le champion toute catégorie quant à son impact dans le cadre d'une analyse de cycle de vie. Il peut également améliorer la performance énergétique des bâtiments en raison de sa faible conductivité thermique. De plus, il se distingue par le fait qu'il soit le seul matériau qui puisse stocker du carbone et abaisser les niveaux d'émissions de GES. Aucun autre matériau concurrent ne peut prétendre détenir autant d'atouts pour aider le Québec dans sa lutte aux changements climatiques.

À ce jour, en Abitibi-Témiscamingue, plus de 43 villes, municipalités et MRC, ainsi que 39 entreprises privées et autres organisations, ont signé la Charte de la Coalition BOIS Québec. Par cette action, les organisations signataires adhèrent à des principes directeurs généraux d'utilisation du bois dans la construction, principes basés sur le développement durable et la lutte aux changements climatiques.

«L'adhésion à la charte bois ou l'adoption d'une résolution municipale sont des moyens de montrer votre fierté et votre engagement pour mettre en valeur ce matériau noble et lui donner la place qu'il mérite. Le bois est un choix gagnant pour le développement durable, il est une ressource naturelle renouvelable, crée de la richesse et freine le dépeuplement de la région », précise M. Samir Boumerzoug, démarcheur en construction bois pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.

Relais 381

La Journée du matériau bois débutera à 9 heures, dans le Nord-du-Québec. Pour l'occasion, vous pourrez assister à l'annonce officielle de la rénovation du Relais 381, dans le secteur de Matagami. Il s'agit d'un projet en ossature légère, employant aussi du bois d'apparence.

Tecolam

Toujours le 11 mai, l'Abitibi-Témiscamingue sera l'hôte à 13 h 30 de l'inauguration d'une nouvelle usine de lamellé collé à Val-d'Or. À cette occasion, vous pourrez découvrir la nouvelle gamme de produits qui y seront fabriqués et connaître l'impact en termes économique et d'emplois pour la région. « *Tecolam répondra à une demande sans cesse grandissante pour le bois d'ingénierie* », déclare avec fierté Marc-André Collard, directeur chez Tecolam.

Chaque région du Québec s'implique et présente une programmation qui correspond à sa propre réalité. L'intérêt et la qualité des activités proposées par les répondants régionaux témoignent de la vigueur de ce secteur d'activité.

Une augmentation de 33% de la construction non résidentielle en bois!

Le 24 février dernier, la Coalition BOIS Québec et le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (cecobois) ont annoncé que l'usage du bois est en croissance au Québec et l'atteinte des objectifs de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec, lancée en 2008, qui consiste à faire passer le nombre de bâtiments en bois de 15 % à 30 % d'ici 2014, est sur la bonne voie. En effet, la proportion des mises en chantier non résidentielles utilisant du bois de charpente a augmenté de 5 points de pourcentage en trois ans.

« Cette augmentation significative représente 33% de notre objectif à atteindre d'ici 2014, amenant le nombre total de mises en chantier non résidentielles en bois à 20 %. Cela représente des retombées de l'ordre de 25 M \$ pour les fabricants de bois de structure. La substitution de matériaux plus énergivores par le bois a également permis la réduction des émissions de gaz à effet de serre de près de 38 000 tonnes de CO₂ », a déclaré Robert Beauregard, président de la Coalition BOIS Québec.

L'ensemble de la programmation pourra être consulté sur le site Internet de la Coalition au www.coalitionbois.org

À PROPOS DE LA COALITION BOIS QUÉBEC

Organisme autonome, la Coalition BOIS Québec est née dans la foulée de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec adoptée en mai 2008 par le gouvernement du Québec. Elle constitue le lieu de rassemblement et le point de contact privilégié de tous les intervenants souhaitant contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'économie québécoise par l'utilisation accrue du matériau bois dans la construction.

- 30 -

Source :

Geneviève Mathieu
Directrice des communications publiques
Coalition BOIS Québec
Cell. : 418 953-6385
gmathieu@coalitionbois.org

Renseignements :

Isabelle Boulianne
Responsable des communications
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
819-762-2369, poste 28
isabelleboulianne@afat.qc.ca